



## RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES DE L'ACEP-CAPE

### Procès-verbal de la réunion

Date : 15 juin 2020

Heure : 12 h à 13 h 15

Lieu : Téléconférence

Présents : **Membres** : Greg Phillips (président), Nick Giannakoulis (président du Comité), André Picotte, Andreas Trau, Anthony Coles, Camille Awada, Howard Delnick, Jamie Lafontaine, Kelly Mansfield

**Personnel** : Claude Vézina (directeur exécutif), Omid Kahriz (directeur des finances), Mark Courty (adjoint à la paie et à la comptabilité)

Absences : Aucune

Sujet	Mesures de suivi
12 h Le quorum est atteint.	
<p><b><u>Approbation de l'ordre du jour</u></b>            Résolution proposée par C. Awada d'approuver l'ordre du jour, et appuyée par K. Mansfield.            Résolution adoptée.</p>	
<p>1. <b><u>Procès-verbal de la réunion à huis clos du Comité des finances du 15 mai 2020</u></b>            N. Giannakoulis mentionne qu'aucun procès-verbal n'a été produit pour les discussions à huis clos tenues dans le cadre de la réunion du Comité des finances du 15 mai 2020. N. Giannakoulis mentionne qu'il rédigera un compte rendu de ces discussions pour les membres qui expriment un intérêt à cet égard.</p>	<p><b>Aucune mesure requise, puisque les membres du Comité des finances n'ont pas demandé de compte rendu.</b></p>
<p>2. <b><u>Points reportés de la dernière réunion concernant les postes budgétaires du président</u></b></p> <p><b><u>A) Examen du salaire et des avantages sociaux du président par les signataires du contrat du président</u></b>            N. Giannakoulis mentionne aux membres du Comité des finances que le contrat du président demeure</p>	



## RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES DE L'ACEP-CAPE

confidentiel. Au besoin, les deux signataires autorisés du contrat pourraient se pencher sur cette question.

### **B) Examen des dépenses du président et fonctions de surveillance du Comité des finances**

N. Giannakoulis suggère au Comité des finances de se pencher sur les dépenses du président engagées au cours des dernières années.

K. Mansfield est d'accord avec N. Giannakoulis et demande que les chèques mensuels supérieurs à 500 \$ fassent à nouveau partie du dossier d'examen du Comité des finances.

H. Delnick se demande pourquoi N. Giannakoulis propose de se pencher sur les dépenses du président seulement, et non sur les dépenses de tous les membres de la direction.

N. Giannakoulis répond que dans les budgets antérieurs, seuls les postes liés aux dépenses du président étaient inclus et que ces postes ont été retirés.

H. Delnick demande si le Comité des finances veut réintégrer les postes budgétaires associés au salaire et aux avantages sociaux du président. Le cas échéant, quels risques cet ajout présente-t-il?

N. Giannakoulis répond que le salaire et les avantages sociaux du président ne seront pas réintégrés au budget, mais plutôt les frais de déplacement et de perfectionnement du président.

A. Trau demande à N. Giannakoulis d'expliquer ses préoccupations à ce sujet et les raisons pour lesquelles la présentation du budget a changé.  
A. Trau demande également où se trouvent les dépenses dans les postes budgétaires actuels.

**Aucune mesure immédiate requise, puisque les membres du Comité des finances n'ont pas présenté de demande.**



## RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES DE L'ACEP-CAPE

N. Giannakoulis explique que les postes budgétaires suivants étaient traditionnellement inclus dans la présentation du budget : salaire du président, avantages sociaux du président, congé annuel (vacances) du président, indemnité de départ du président, perfectionnement professionnel du président et déplacements du président.

H. Delnick demande qui a en main le dernier procès-verbal du Comité des finances. Il voudrait revoir le compte rendu de 2018 où les membres ont pris la décision d'éliminer ces postes budgétaires de la présentation du budget.

K. Mansfield ne se souvient pas que les membres aient procédé à un vote pour retirer ces postes budgétaires. S'il y a eu un vote, le Comité des finances devrait à nouveau voter pour les réintégrer au budget.

A. Coles est d'accord avec K. Mansfield.

A. Trau indique aux membres du Comité des finances qu'il faudrait prendre aujourd'hui la décision d'intégrer ou non ces postes budgétaires à la présentation du budget.

C. Awada mentionne qu'il se souvient d'une discussion sur le regroupement des dépenses.

G. Phillips précise que le poste budgétaire lié aux frais de déplacement concernait Claude Poirier, puisqu'il résidait à l'extérieur d'Ottawa.

K. Mansfield ajoute que ces postes budgétaires devraient être réintégrés pour tous les présidents.

Selon G. Phillips, le Comité des finances a un pouvoir de surveillance générale, mais la distinction faite pour une personne en particulier donne l'impression qu'il s'agit d'un audit individuel et non

**M. Courty transmettra tous les procès-verbaux de 2018 à O. Kahriz.**



## RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES DE L'ACEP-CAPE

---

d'une surveillance générale. Il juge cette situation préoccupante.

N. Giannakoulis répond que ces postes budgétaires étaient intégrés au budget avant que Claude Poirier ne devienne président.

J. Lafontaine précise que le Comité des finances doit se pencher sur toutes les dépenses. Il mentionne que les postes budgétaires qui étaient auparavant dans le budget (excluant le salaire et les avantages sociaux) devraient être rajoutés.

H. Delnick demande quels sont les postes budgétaires que le Comité des finances souhaiterait voir réintégrés au budget.

N. Giannakoulis répond qu'il s'agirait des frais de déplacement du président et des frais de perfectionnement professionnel du président.

A. Trau précise que les frais de déplacement du président sont déjà inclus au budget, au point 12.3.

N. Giannakoulis répond que le poste budgétaire 12.3 est intitulé Frais de déplacement du président, mais qu'aucune dépense n'y figure.

O. Kahriz précise que c'est à cet endroit que l'on indique l'allocation pour les déplacements, selon l'endroit et la nature des déplacements. Par exemple, AGA, sections locales, etc.

G. Phillips mentionne que selon les principes comptables, le déplacement devrait être indiqué sous l'événement.

O. Kahriz répond qu'il faut s'assurer que les dépenses sont rapportées aux bons postes budgétaires.



## RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES DE L'ACEP-CAPE

H. Delnick ne voit pas de problème avec la façon dont ces dépenses sont actuellement présentées.

N. Giannakoulis précise qu'il y a un poste budgétaire pour les frais de déplacement du président qui n'est pas utilisé.

N. Giannakoulis propose d'ajouter un sous-poste pour les frais de déplacement du président à tous les postes qui s'assortissent de dépenses liées aux déplacements du président.

O. Kahriz mentionne que l'on peut poursuivre, mais que l'ACEP souhaiterait que l'on procède à cet égard.

H. Delnick dit qu'il voudrait recevoir une liste mensuelle des chèques de plus de 500 \$ lors de la prochaine réunion du Comité des finances et de toutes les réunions subséquentes. Cette liste indiquerait toutes les dépenses individuelles.

N. Giannakoulis est d'accord.

A. Trau mentionne qu'il juge raisonnable de réintégrer ces postes budgétaires au budget. Il propose également de revoir le plan comptable à la lumière du nouveau mandat, car il serait utile de comprendre le budget et les dépenses.

Selon G. Phillips, il n'est pas logique de réintégrer ces postes budgétaires tels qu'ils étaient auparavant, tout en les modifiant.

G. Phillips craint de ne pas pouvoir obtenir toutes les approbations budgétaires. Il souligne l'importance de préparer un calendrier pour obtenir les approbations à temps pour le budget, car il tient à ce que les statuts soient respectés.

**O. Kahriz préparera une liste mensuelle détaillée des chèques de plus de 500 \$.**

**N. Giannakoulis établira un calendrier.**



## RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES DE L'ACEP-CAPE

<p>N. Giannakoulis mentionne aux membres qu'il souhaiterait convoquer des réunions au cours des deux prochaines semaines pour examiner et finaliser le budget. Ensuite, la réunion des dirigeants des sections locales aurait lieu en juillet, suivie de l'AGB. N. Giannakoulis indique qu'il ne connaît pas encore très bien la logistique de l'AGB.</p> <p>A. Trau demande à ce que le budget soit mis à jour avec les chiffres réels d'ici avril 2020.</p>	<p><b>O. Kahriz mettra le budget à jour.</b></p>
<p>3. <b><u>Mise à jour sur Cumberland</u></b> N. Giannakoulis mentionne aux membres du Comité des finances que le transfert de fonds a été finalisé.</p> <p>O. Kahriz précise au Comité des finances que l'ACEP a récupéré certaines pertes.</p> <p>4. <b><u>Ajournement</u></b> H. Delnick demande s'il peut obtenir le dossier financier avant la date d'échéance.</p> <p>A. Trau répond que la priorité est le budget. Il indique qu'il demeure préoccupé au sujet des discussions tenues lors de la dernière réunion du Comité des finances et des réunions du CEN. Il demande également à N. Giannakoulis et A. Picotte de faire le point sur leurs préoccupations.</p> <p>La réunion est ajournée à 13 h 15.</p>	